

RENTÉE SOLENNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

RENTÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1858.



NANCY,

GRIMBLLOT, V^o RAYBOIS ET C^{ie}, IMPRIM.-LIBR. DE L'ACADÉMIE DE NANCY,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 123.

1858.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY.

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Par une heureuse coïncidence l'époque de la solennité qui nous rassemble est celle de l'une des sessions du Conseil académique, et cette assemblée, investie de la grande mission de veiller au nom de la religion, de la société et de la famille sur l'éducation de la jeunesse, donne chaque année à nos travaux, par la présence de ses membres au milieu de nous, le plus puissant des encouragements. Que les hommes éminents qui la composent me permettent de leur témoigner ici ma reconnaissance!

S'il est une proposition qui, à force d'être redite, tienne, suivant une expression de Massillon, *de la bassesse, de la trivialité du proverbe*, c'est assurément cette thèse tant de fois reproduite de l'utilité, de la dignité des lettres et des sciences. Eh bien! Messieurs, ce lieu commun rebattu, je me vois amené à le reprendre encore devant vous, devant un auditoire si éclairé, si poli, si pénétré déjà des vérités dont je vais l'entretenir! Peut-être me le pardonneriez-vous, quand j'aurai complètement développé ma pensée.

L'œuvre du Créateur présente deux ordres de faits marqués de caractères si opposés, que l'on comprend difficilement qu'il ait jamais été possible de les confondre. Elle nous montre d'un côté la matière et ses lois, de l'autre les choses de l'esprit et de l'âme. Ici l'impulsion que la vapeur, que l'électricité communiquent aux corps; là ces directions qu'une force intelligente, qu'une activité libre imprime aux actions de l'homme, et, souvent, à la matière elle-même.

Aveugles dans leur marche, les agents de la nature physique vont droit devant eux : l'observation la plus attentive ne découvrirait pas dans leur allure la moindre trace d'hésitation, de choix, de délibération : tout ce qui leur fait obstacle, ils l'emportent ou le détruisent : ils ne se détourneraient pas de leur voie pour prévenir un affreux désastre, pour empêcher la ruine d'un monde.

Combien sont différents les faits qui relèvent de l'intelligence et de la volonté ! au lieu de ces terribles machines dont l'énergie brutale ne laisse parfois à sa suite qu'épouvante et désolation, nous voyons une puissance, douée d'une admirable souplesse, prompte à tout prévoir, habile à vaincre les difficultés, ou bien à les tourner, quand la prudence ordonne de ne pas les aborder de front.

A ces traits, Messieurs, vous avez reconnu « ce roseau, le plus » faible de la nature, mais roseau pensant, » et, avec Pascal, vous répétez : « quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus » noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avant » tage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. »

Ai-je besoin d'ajouter que la grandeur de l'esprit humain ne tient pas seulement à ce que l'homme a reçu du Créateur la faculté de savoir et de comprendre ? qu'elle résulte aussi de ce que ce don de la pensée nous permet, dans bien des cas, de dominer les choses du dehors, de les diriger, de les faire servir à nos besoins, de les rendre aussi profitables qu'elles pourraient devenir menaçantes et nuisibles, si Dieu ne nous avait donné les moyens d'y mettre la main ? arriver au vrai est, assurément, un de nos plus beaux privilèges ; mais, dans les conditions de notre existence actuelle, faire ce qui est utile et bon est une perfection plus grande

encore. Savoir n'a tout son prix pour nous que lorsqu'il nous amène à pouvoir.

Dans le monde où je te devance,
Malheureux qui rêve ou qui pense,
Heureux celui qui sait agir !

Ces vers d'un poète, qui cède d'ordinaire à d'autres inspirations, de l'auteur des *Bretons* et de *Marie*, reproduisent une vérité, que je crois certaine. Ils rappellent, non sans garder quelque trace de l'exagération naturelle à la poésie, que notre destinée, ici-bas, est, avant tout, le travail et l'action.

Or, ce principe intelligent et libre ouvre à l'homme les trésors de la science, en même temps qu'il prépare pour lui les conquêtes de l'industrie, et le corps enseignant est chargé du soin d'en diriger la culture, d'en assurer le développement. Il sait tout ce que réclament de dévouement des fonctions auxquelles se rattachent à la fois, et la dignité de notre nature, et les progrès de la richesse publique. Plus la tâche est noble et grande, plus les obligations qu'elle impose sont étroites et nombreuses ; c'est, Messieurs, pour mieux montrer toute l'étendue de ces devoirs que je me suis laissé aller aux réflexions que vous venez d'entendre.

Je suis heureux d'apporter ici l'assurance que, durant le cours de la dernière année scolaire, aucune partie de cet important mandat n'a été négligée dans le ressort de l'Académie de Nancy.

Grâce aux efforts éclairés de MM. les Préfets, grâce à la munificence des administrations départementales et communales, nous voyons approcher le moment où l'instruction élémentaire, distribuée avec une généreuse profusion aux populations laborieuses des villes et des campagnes, aura pénétré partout où elle doit arriver. Le perfectionnement des méthodes, l'habitude que prennent les maîtres de veiller avec une égale sollicitude à l'éducation des enfants et à leur instruction, d'affermir en eux le bon sens, de leur donner sur toutes choses des idées sages et pratiques, de développer dans ces jeunes âmes le sentiment du respect, les affections pieuses, la religion du devoir, nous donnent d'ailleurs l'assurance que nos écoles primaires élèvent pour le

pays une génération forte et saine de citoyens utiles, honnêtes, judicieux, sincèrement dévoués à la patrie et au prince qui la gouverne si glorieusement.

Même progrès pour les études secondaires. Les lycées impériaux, les collèges, les établissements privés ouverts à cet enseignement voient s'accroître, chaque année, la jeune population qui les fréquente. Tout promet aux professions savantes, aux divers services publics que les écoles du gouvernement alimentent, aux rangs élevés du commerce et de l'industrie des hommes qui, joignant aux garanties d'une forte culture religieuse et morale celle d'une instruction appropriée aux besoins de notre époque, sauront s'élever à la hauteur des destinées que semblent annoncer au pays les merveilleuses découvertes de la science, les étonnantes révolutions qu'elle a réalisées de nos jours.

Pour compléter cette rapide revue des différentes branches de l'enseignement, il me resterait, Messieurs, à vous parler de l'instruction supérieure : mais j'ai besoin, avant d'aborder cette partie de mon sujet, de ramener un moment votre attention sur l'ensemble de notre système d'éducation publique.

On ne pouvait guère espérer que la réforme qu'il a subie dans ces derniers temps, et que l'esprit de notre époque rendait nécessaire, s'arrêterait du premier coup, sans hésitation ni tâtonnement, à la limite précise où cesse l'avantage d'améliorer, où commence le danger d'innover. Les choses de ce monde vont d'un autre pas ; avant d'arriver à un état définitif d'équilibre, elles oscillent autour du point où elles viendront enfin se fixer. Il était donc facile de prévoir que l'on aurait à prendre conseil de l'expérience, à demander au temps les moyens de perfectionner l'organisation nouvelle, et de ramener à une juste mesure ce que les premiers essais auraient eu d'excessif.

Personne, assurément, ne pouvait mettre au service de cette œuvre de tempérament et de sagesse une raison plus ferme, plus de circonspection, plus de prudente réserve, que le magistrat éminent qui est aujourd'hui à la tête de l'Université.

Après avoir donné aux fonctionnaires de l'enseignement, et, tout d'abord à ceux qui occupent les rangs les plus modestes de

la hiérarchie universitaire, des preuves d'un paternel intérêt, M. le Ministre de l'Instruction publique a montré, dans une série de mesures lentement mûries, que sa sollicitude éclairée pour les choses égalait ses bienveillantes sympathies pour les personnes.

Les modifications introduites dans le régime de l'école normale supérieure; les conditions de l'agrégation modifiées; les épreuves qui conduisent aux grades devenus plus sincères, plus favorables aux candidats qui sont en mesure de faire preuve d'une éducation littéraire sérieuse et de bon aloi; tels ont été les principaux objets de ces réglemens qui, sans changer les bases du plan adopté en 1852, ont rendu aux maîtres, aux élèves, à la société, des garanties dont la nécessité s'était révélée.

Je me borne à indiquer ces nombreuses améliorations : mais il en est une dont l'importance réclame une mention plus détaillée. Elle se rattache d'ailleurs d'une manière intime à l'enseignement supérieur, objet spécial de notre réunion. Je veux parler du décret du 23 août dernier, qui rétablit pour les étudiants des Facultés de médecine, aspirant au doctorat, l'obligation de produire, avant de prendre leur première inscription, le diplôme de bachelier ès lettres.

« Il faut, » disait M. le Ministre, dans le rapport à la suite duquel est intervenu le nouveau règlement, « il faut que la médecine, » luttant contre les maladies de l'homme, connaisse l'homme tout » entier, dans sa double essence physique et morale; c'est en » spiritualisant ainsi la science médicale, si riche d'ailleurs d'en- » seignements positifs, que notre époque a si largement constitué » l'art de guérir, et l'a placé au sommet des professions sociales.»

Le médecin digne de ce titre, a besoin de toutes les ressources d'un esprit juste et pénétrant. Pourquoi donc serait-il dispensé de faire preuve d'une forte éducation littéraire? « de ces études, » ce sont encore les expressions du rapport à l'Empereur, « qui donnent au goût, au cœur et à l'esprit les tendances les plus délicates et les impulsions les plus heureuses? »

Nos pères plaçaient bien haut dans leur estime l'art d'Hippocrate et de Galien. Nous trouvons à ce sujet, dans les statuts publiés en 1598, sous le règne de Henri IV, de curieux détails.

Si déjà l'on n'exigeait plus, à cette époque, du licencié et du docteur en médecine, comme on l'exige du ministre des autels, la condition du célibat qui lui avait été longtemps imposée, c'était encore avec toute la solennité d'une cérémonie religieuse que la Faculté procédait à la collation de ses grades. Réunis en grande pompe dans une des salles du palais épiscopal, les récipiendaires, à genoux et la tête découverte, recevaient du chancelier : *licentiam et facultatem legendi, interpretandi et faciendi medicinarum, hic et ubique terrarum.*

Le respect me ferme la bouche et m'empêche de pousser plus loin cette citation. Elle se termine, dans le statut, par la formule que l'Eglise emploie pour tous les actes qu'elle veut marquer d'un caractère auguste et sacré.

Vous le voyez, Messieurs les médecins, votre belle profession était encore, à la fin du XVI^e siècle, considérée comme un sacerdoce. On allait même, afin de maintenir la dignité de l'ordre, *ordini enim medici dignitatem puram integramque conservari par est*, jusqu'à exiger des gradués le serment de ne pas exercer la chirurgie, qui était alors mise au rang des arts manuels.

Ce n'est plus déroger, nous le savons, que de joindre aux théories les plus élevées, j'ai presque dit aux inspirations du génie médical, la dextérité que réclament les délicates opérations dont les progrès de l'anatomie ont enrichi l'art du chirurgien. Toutefois, Messieurs, le sentiment qui avait dicté ces vieux usages, qui, par leur naïveté, ont peut-être amené le sourire sur vos lèvres, n'a rien perdu de sa vérité ni de sa force.

Loin de moi la pensée de rabaisser aux yeux de nos jeunes étudiants en médecine l'importance des études scientifiques ! Puissent-ils, au contraire, apporter une nouvelle ardeur à profiter des leçons qui ont pour objet l'anatomie, l'histoire naturelle, la chimie, la matière médicale ; en un mot, toutes les parties du programme réglementaire ! mais, en même temps, qu'ils n'oublient jamais, la considération et le succès sont pour eux à ce prix, qu'après avoir consacré de laborieuses veilles à l'observation attentive de la structure du corps humain, et des accidents sans nombre dont il est le théâtre, ils n'auraient accompli que la moitié

de leur tâche, s'ils négligeaient les moyens d'arriver à la connaissance des phénomènes moraux qui accompagnent les affections morbides, et souvent les modifient. Le médecin doit lire dans notre âme, aussi sûrement qu'il sait reconnaître l'état pathologique de nos organes. Habile à saisir la pensée du malade, le sentiment qui l'agite, le désir qui le tourmente, à interpréter une parole échappée au délire de la fièvre, un regard où se trahit le secret que l'on voudrait cacher, il saura trouver le conseil qui encourage, le mot qui console. Là, nous le savons tous, est souvent le remède le plus certain.

Or cette pénétration, cette aptitude à saisir le sentiment et la pensée jusque dans leur expression la plus fugitive, dans leurs nuances les plus délicates, rien, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, n'est propre à les faire naître, à les développer, comme l'étude des lettres. Rarement le médecin, dans la pratique de son art, peut donner à ses raisonnements ce degré d'exactitude et de précision que le mathématicien met dans ses déductions. Des conjectures, des probabilités, une sorte de divination, tels sont d'ordinaire les guides qu'il est obligé de suivre. Il ne viserait pas sans danger à plus de rigueur. Le tact prompt et sûr qui doit lui servir de guide s'accommoderait mal des allures de l'algébriste ou du géomètre. Cette exquise finesse d'appréciation est le fruit naturel de l'étude des belles-lettres.

Le règlement du 23 août a été rédigé sous l'impression de ces vérités, au point de vue des progrès de l'art de guérir, comme à celui de la dignité du corps médical, ce décret ne peut manquer d'être accueilli avec une vive gratitude.

Nos trois établissements d'instruction supérieure apportent à poursuivre leurs travaux la consciencieuse régularité, l'ardeur et le dévouement qu'ils n'ont cessé de montrer depuis leur création.

Il était à craindre, en ce qui concerne particulièrement la Faculté des sciences, qu'après la première période triennale, au moment où les professeurs auraient à enseigner de nouveau ce qui avait déjà fait le sujet de leurs leçons, l'auditoire ne se renouvelât pas d'une manière complète. L'épreuve a été traversée avec succès. On peut donc regarder l'avenir de cet enseignement comme assuré.

Pénétrés tous d'un même sentiment, animés du vif désir de soutenir la religion des lettres, que l'on dit en péril, de réveiller, de propager le goût des choses de l'esprit, et, surtout, de faire servir cette haute culture de l'intelligence au profit moral des hommes, MM. les professeurs de la Faculté des lettres ont continué de consacrer à l'œuvre commune tout ce qu'ils ont de force et de talent.

L'École de médecine a pu regretter de ne pas voir autour de ses chaires un auditoire plus nombreux. Son zèle toutefois n'en a pas été refroidi. Elle sait que l'on ne mesurera pas la valeur de ses services au nombre, mais aux succès des élèves qui suivent ses cours. Sous ce rapport, les derniers examens ont prouvé qu'elle était restée digne de ses honorables antécédents.

Dans une récente et solennelle occasion, M. le Ministre disait du haut enseignement en général « qu'il se distingue en France » autant par la sûreté de ses doctrines que par l'éclat de ses con-
» naissances ou de ses talents. » Les Facultés de Nancy justifient, pour leur part, ce bel éloge. Un juge dont personne ne mettra la compétence en doute, le membre de l'Académie française, le critique éminent que l'autorité supérieure a mis à la tête de notre grande école normale, parce qu'il était à ses yeux « l'homme » de lettres par excellence, celui qui représente peut-être le » mieux parmi nous les saines traditions littéraires si chères à » l'Université impériale, » M. Désiré Nisard, sortant de nos cours, me félicitait naguère, avec ce ton ému, avec cet accent d'une sincère conviction, de me trouver à la tête d'un corps de professeurs qui unit à un si haut degré les dons de l'esprit aux plus précieuses qualités du cœur.

La croix que vous voyez, pour la première fois, briller sur la toge de M. le Doyen de la Faculté des lettres est venue, Messieurs, donner depuis une sanction officielle à ces paroles de satisfaction.

Une seule circonstance, le suffrage de ses confrères, pouvait ajouter encore, pour le nouveau membre de la Légion d'honneur au prix d'une si éminente distinction, cette consécration ne lui a pas manqué. Dans une lettre que vous me pardonnerez de citer,

parce qu'elle honore ceux qui l'ont écrite et celui qui en était l'objet. Les collègues de M. Benoit me disaient : « Si nous obtenions pour notre digne chef la distinction que nous sollicitons pour lui, ce serait pour chacun de nous la meilleure récompense de nos travaux et de nos efforts individuels. »

Malgré mon désir d'abrèger, malgré ma crainte d'avoir déjà mis votre patience à une trop longue épreuve, je ne puis, Messieurs, terminer cette allocution sans acquitter, au nom de l'Université, une dette de reconnaissance.

Ancienne résidence d'une cour brillante et polie, royal séjour du philosophe bienfaisant, capitale de l'excellent pays de Lorraine, centre autour duquel rayonnent tous les intérêts de l'une des régions les plus belles de notre belle France, la ville de Nancy a confiance dans ses destinées.

Un décret récent en a fait le chef-lieu d'un vaste gouvernement militaire. Les chaleureuses acclamations qui ont salué l'arrivée dans nos murs de l'hôte illustre que cet acte de la volonté de l'Empereur y amenait, prouvent que les sentiments de notre intelligente et patriotique population ne sont pas au-dessous de la position que la force des choses prépare pour elle.

Maintenant, est-il besoin de vous dire que les administrateurs de cette noble cité savent comprendre les obligations qui naissent pour elle de son passé et de son avenir ? Le palais que la ville élève en ce moment aux lettres et aux sciences le proclame assez hautement.

Qu'il s'agisse de construire un atelier, une usine, l'économie la plus sévère devra présider aux travaux ; il faudra, comme on le dit dans la langue de l'industrie, réduire le plus possible le prix de *revient*, les *frais généraux*. En pareille matière, on ne saurait apporter trop de soin à diminuer les charges, afin d'augmenter le produit net.

Appliquera-t-on les mêmes calculs quand il sera question de l'une de ces idées immuables, de l'un de ces impérissables principes qui dominent les changements de la matière, les mobiles intérêts de l'industrie !

Ces imposantes cathédrales que nous a léguées le moyen âge,

l'admirable église de Saint-Pierre, les châteaux de nos rois, les palais de la justice ou des arts, tout ce qui réveille l'idée de la divinité, de l'autorité, de la grandeur morale, du bien, du juste, du beau, se mesure d'après d'autres règles. Ce qui parle du ciel, ne doit pas être fragile, mais solide et durable.

Honneur à l'administration assez noblement inspirée pour comprendre de pareilles vérités, assez généreuse pour doter ses écoles de haut enseignement d'une demeure digne des grandes idées qu'elles représentent !

Il est bon, croyez-le, Messieurs, de montrer à la masse d'une population par des signes extérieurs et sensibles, en quel degré d'estime on tient les choses de l'esprit et de l'âme. En agir ainsi, c'est prêter un puissant concours aux efforts que fait le Gouvernement de l'Empereur pour assurer la grandeur et la prospérité du pays.